

REÇU LE 05 JAN. 2018

**DIRECTION DES MARQUES,
DESSINS ET MODÈLES
SERVICE LOGISTIQUE**

15 rue des Minimes
CS 50001
92677 Courbevoie Cedex

OBJET : Avis de publication d'une demande
d'enregistrement de marque au BOPI **n° 17/52 Vol. I du 29 décembre 2017**

Conformément à l'article L. 712-2 du code de la propriété intellectuelle, votre demande d'enregistrement a été publiée, le cas échéant en couleurs, au Bulletin officiel de la propriété industrielle, sous la forme et dans le libellé, reproduits au verso.

A défaut de modification en cours de procédure, l'enregistrement de cette marque ne donnera pas lieu à une nouvelle publication mais uniquement à une mention et c'est le texte reproduit au verso qui figurera sur le certificat d'enregistrement.

Malgré le soin apporté à la saisie des données, des erreurs ou omissions peuvent intervenir. Si tel est le cas, veuillez nous le signaler (INPI – DMA – Service Logistique – 15 rue des Minimes – CS 50001 – 92677 Courbevoie Cedex – n° télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00) afin de permettre d'assurer la conformité de nos publications avec le libellé de votre demande.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

VOUS ALLEZ PROBABLEMENT RECEVOIR DES COURRIERS OU FACTURES DE LA PART DE **SOCIÉTÉS PRIVÉES ÉTRANGÈRES** (par exemple : Globus editions, Trademark publisher, etc) QUI VOUS RECLAMERONT DES SOMMES D'ARGENT POUR PROCÉDER A LA PUBLICATION DE VOTRE MARQUE.

NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER PAR LE FAIT QUE CES COURRIERS COMPORTENT PARFOIS UNE PHOTOCOPIE DE LA PUBLICATION DE VOTRE MARQUE AU BOPI :

CES SOCIÉTÉS N'ONT AUCUNE COMPÉTENCE ET AUCUNE LÉGITIMITÉ EN MATIÈRE DE MARQUES, NI EN FRANCE, NI À L'ÉTRANGER ET LA PUBLICATION QU'ELLES PROPOSENT N'AJOUTE RIEN À LA PROTECTION DE VOTRE MARQUE.

VOUS N'AVEZ AUCUNE OBLIGATION DE PAYER.

SI VOUS SOUHAITEZ ÉTENDRE VOTRE PROTECTION À L'ÉTRANGER (dans l'Union européenne ou à l'international), SEULS L'INPI, L'OHMI (Office d'harmonisation dans le marché intérieur) OU L'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) SONT HABILITÉS À RECEVOIR VOS DEMANDES ET À PERCEVOIR LES TAXES CORRESPONDANTES.

Nous vous conseillons de faire part de cet avertissement à votre service comptabilité. Pour de plus amples informations (et notamment pour une liste indicative des sociétés concernées) vous pouvez consulter le site Internet de l'INPI : www.inpi.fr (sous la rubrique «Déposer à l'INPI»).

Siège

15 rue des Minimes – CS 50001
92677 Courbevoie Cedex
Téléphone : 0820 213 213
Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00
www.inpi.fr – contact@inpi.fr

Établissement public national
créé par la loi n° 51-444 du 19 avril 1951



ARCADE
 MONSIEUR THOMAS FOSSATI
 6 PLACE BARTHELEMY NIOLLON
 6
 13617 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

N° National : 17 4 411 235

Dépôt du : 7 DÉCEMBRE 2017

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Classe N° 41 : divertissement ; activités sportives et culturelles ; informations en matière de divertissement ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne.

Classes de produits ou services : 35, 38, 41.

ARCADE, Association 1901, 6 place Barthélémy Niollon, CS 30759, 13617 Aix-en-Provence cedex 1,
N° SIREN : 305 350 795.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
 ARCADE, Monsieur Thomas FOSSATI, 6 place Barthélémy Niollon, 6, 13617 Aix-en-Provence cedex 1.

CULTURO

Description de la marque : Couleur(s) de la marque : Noir & Blanc

Classe N° 35 : Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau ; diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; services d'abonnement à des services de télécommunications pour des tiers ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; reproduction de documents ; services de bureaux de placement ; portage salarial ; service de gestion informatisée de fichiers ; optimisation du trafic pour des sites web ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; conseils en communication (publicité) ; relations publiques ; conseils en communication (relations publiques) ; audits d'entreprises (analyses commerciales) ; services d'intermédiation commerciale (conciergerie) ;

Classe N° 38 : Télécommunications ; informations en matière de télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ; communications par réseaux de fibres optiques ; communications radiophoniques ; communications téléphoniques ; radiotéléphonie mobile ; fourniture d'accès utilisateur à des réseaux informatiques mondiaux ; mise à disposition de forums en ligne ; fourniture d'accès à des bases de données ; services d'affichage électronique (télécommunications) ; raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial ; agences de presse ; agences d'informations (nouvelles) ; location d'appareils de télécommunication ; émissions radiophoniques ; émissions télévisées ; services de téléconférences ; services de visioconférence ; services de messagerie électronique ; location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux ;